

**COMMUNIQUE DE PRESSE A L'OCCASION DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU FEC**

SEANCE DU 27 MAI 2004

Le Conseil d'Administration du Fonds d'Équipement Communal s'est réuni le 27 mai 2004 au siège du Ministère de l'Intérieur.

Au cours de cette réunion, le Conseil a examiné l'activité de l'Institution durant l'exercice 2003 et approuvé les comptes de l'exercice écoulé.

L'année 2003, qui coïncidait avec une année électorale a connu une baisse de près de 46% des attributions de prêts, pour se situer à 742 Mdh. Par contre les prêts décaissés qui constituent l'indicateur principal de l'activité du F.E.C. ont connu une nette progression pour atteindre 961 MDH, soit une augmentation de 15% par rapport à l'année 2002.

Ces prêts ont bénéficié à toutes les catégories de Collectivités Locales et concerné tous les secteurs éligibles au financement du FEC (eau potable, électrification, voirie, assainissement, équipements spécialisés et commerciaux, aménagements urbains...) avec une progression importante des montants alloués aux anciennes Communautés Urbaines.

Les données comptables au 31 décembre 2003 font apparaître une progression des principaux indicateurs financiers :

- 1 Le Produit net bancaire enregistre une hausse de 11% pour atteindre 243 MDH ;
- 2 Le résultat brut d'exploitation a enregistré une hausse de 13% et s'établit à 207 MDH ;
- 3 Et le résultat net s'établit à 148 MDH avec une hausse de 29%.

L'évolution de ces indicateurs en progression régulière depuis une décennie, combinée à une politique systématique d'affectation des résultats en renforcement de ses fonds propres qui atteignent aujourd'hui 894 millions de Dirhams, permet à l'Institution de disposer d'une base solide lui ouvrant de larges perspectives de développement au profit des Collectivités Locales.

A cet égard, le conseil a noté avec satisfaction la décision de baisser les taux d'intérêt de 0.5% sur les prêts accordés à partir du 1^{er} juin 2004, et a approuvé la mise en place d'un Fonds spécial d'assistance aux Collectivités Locales dans les domaines de la programmation et de la planification des projets.

Ce fonds spécial qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de proximité et d'assistance au profit des Collectivités Locales, sera doté d'un montant de 10 MDH à prélever sur les résultats de l'exercice 2003.

Le Conseil d'Administration a enfin enregistré la teneur des travaux du Comité d'audit qui confirme le strict respect par le FEC des dispositions de Bank Al-Maghrib et dont le programme d'action pour 2004 permettra d'impulser une nouvelle dynamique visant à renforcer la maîtrise des risques.